



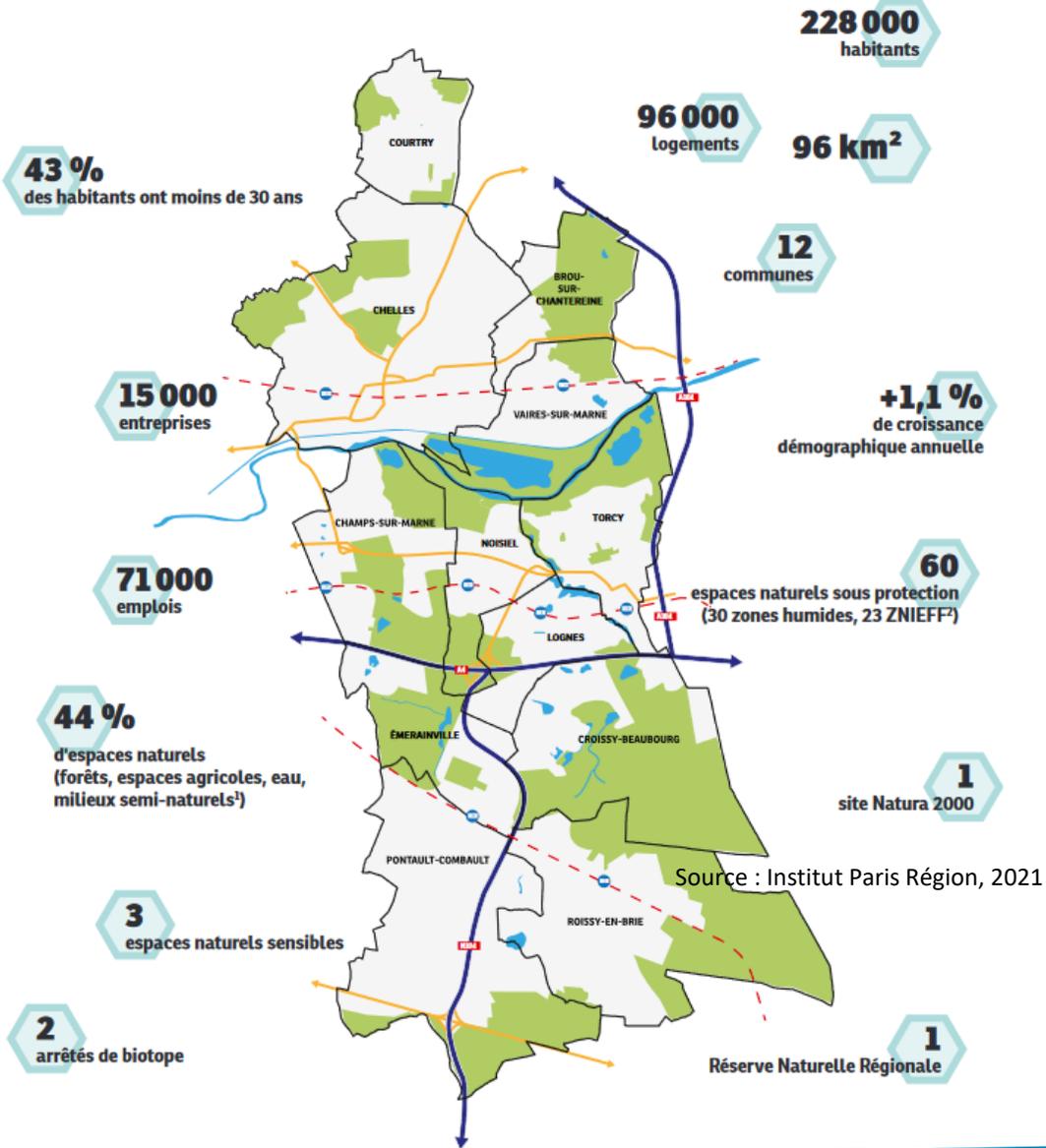
Paris
Vallée de la Marne
LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

PCAET 2021-2026

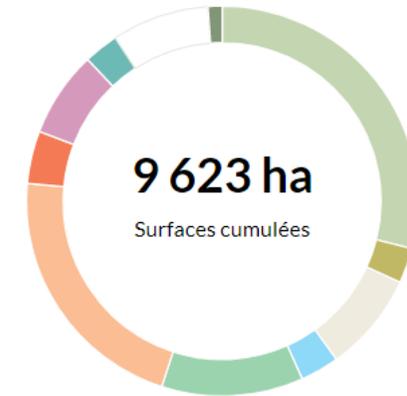
Journée « Vagues de chaleur » de l'AREC ÎdF

– Les vagues de chaleur dans le Plan Climat Air Énergie Territorial de Paris-Vallée de la Marne (PCAET) –

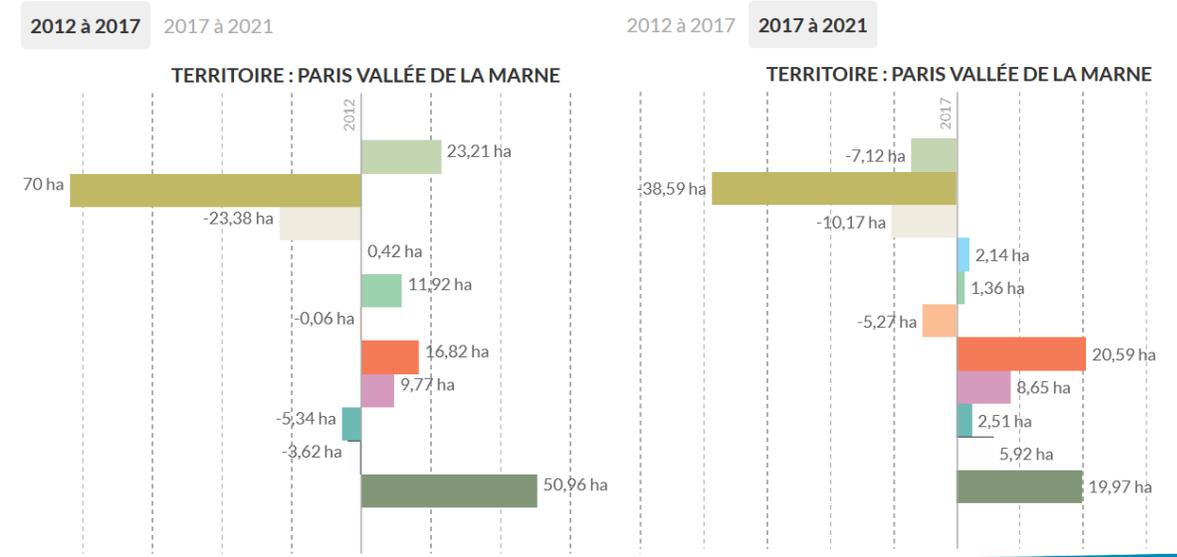
Communauté d'agglomération Paris – Vallée de la Marne | 08/07/2022



TERRITOIRE : PARIS VALLÉE DE LA MARNE



- Forêts
- Milieux semi-naturels
- Espaces agricoles
- Eau
- Espaces ouverts artificialisés
- Habitat individuel
- Habitat collectif
- Activités
- Équipements
- Transports
- Carrières, décharges et chantiers

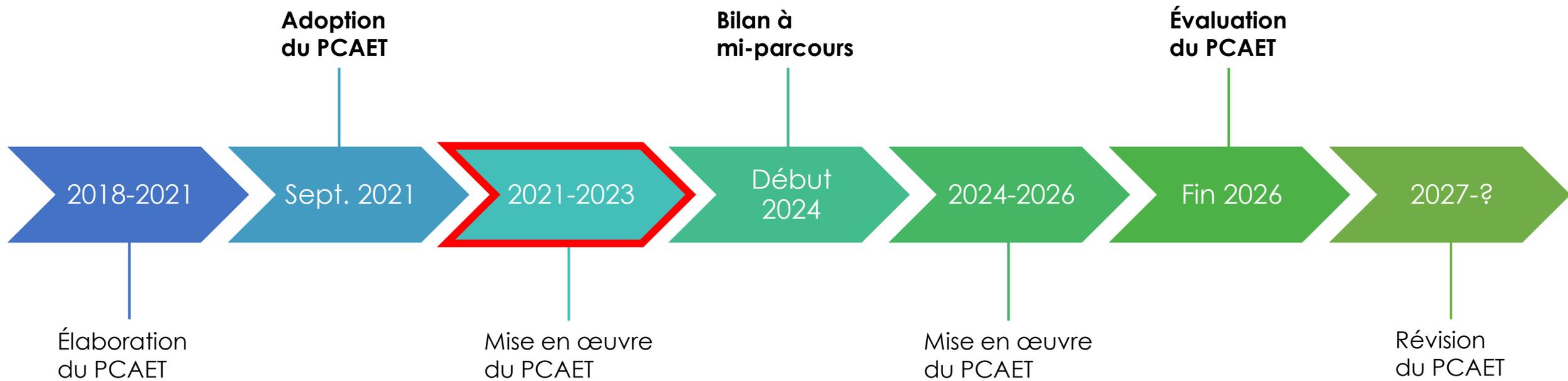


Source : Institut Paris Région, 2021

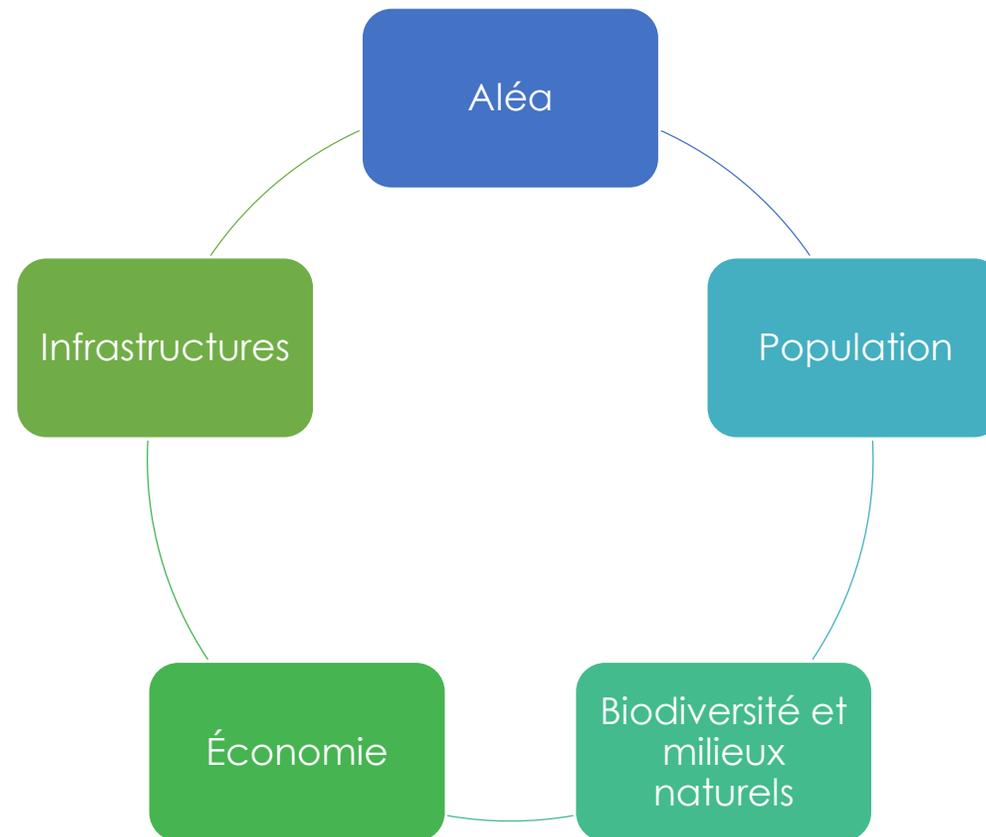
- Différents niveaux d'intérêts pour un Territoire comme PVM
 - Le degré d'exposition spatial et temporel
 - La sensibilité du milieu urbain
 - La capacité d'adaptation du milieu urbain
 - Le degré de vulnérabilité
 - ...

- Des liens possibles parmi les compétences transférées à l'EPCI :
 - Obligatoires
 - Aménagement de l'espace communautaire (schémas structurants, aménagement des ZAC)
 - Développement économique (création, aménagement et gestion des ZAE)
 - GEMAPI
 - Supplémentaires
 - Actions en faveur de la santé
 - Citoyenneté et prévention
 - PCAET

- Le traitement du phénomène dans les volets du PCAET de PVM
 - Diagnostic
 - Stratégie
 - Plan d'actions



- Volet **adaptation au changement climatique**
- Un diagnostic factuel **et** prospectif sur la question des vagues de chaleur



- Des objectifs affirmés en matière d'**adaptation au changement climatique** et de **stockage du carbone**
- Des objectifs **structurants** pour l'action publique et privée de **tous** les acteurs du territoire
- Pour l'**adaptation au changement climatique**
 - Lutter contre les îlots de chaleur urbain
 - Préserver la biodiversité par des politiques d'aménagement adaptées
 - Soutenir les plus fragiles face au changement climatique
 - Prendre en compte de façon accrue les risques naturels dans les documents d'urbanisme
- Pour le **stockage du carbone**
 - Réduire l'artificialisation des sols pour tendre vers le « Zéro artificialisation nette en 2050 »
 - Développer l'usage des matériaux biosourcés
- Des objectifs de performance énergétique de l'habitat repris dans le **PLH**

▪ **Axe 2 : « Aménagement durable »**

- Gestion de l'eau et des espaces naturels
 - (02#01) Atlas communal de la biodiversité
 - (02#02) Mobilisation des PLU et du SAGE pour protéger la TVB
 - (02#03) Annexe spéciale affluents et ruissellements
- Gestion de l'énergie
 - (02#05) Volet énergie climat dans les PLU
 - (02#06) Schéma directeur des énergies

▪ **Axe 3 : « Performance environnementale des bâtiments »**

- Exemplarité des collectivités
 - (03#04) Schéma directeur immobilier énergétique
- Accompagnement des projets de rénovation énergétique
 - (03#08) Outils financiers et juridiques pour encourager les rénovations et constructions vertueuses
 - (03#09) SURE – Conseil énergétique auprès des habitants
 - (03#13) Subventions aux travaux de rénovation énergétique de l'habitat

▪ **Axe 7 : « Mobilisation de tous les acteurs du territoire »**

- (07#01) Club Climat

▪ **Un Contrat Local de Santé positionné sur des actions de prévention**



Paris
Vallée de la Marne

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

PCAET 2021-2026

Merci de votre attention !

Tristan LANTENOIS, chef de projet PCAET
t.lantenois@agglo-pvm.fr – 01 72 84 62 11